

Justificatifs nécessaires : **Votre pièce d'identité**

Pour souscrire, vous devez pouvoir justifier de votre identité avec une pièce d'identité en cours de validité.

Vous pouvez nous transmettre au choix :



Carte nationale d'identité



Passport



Titre de séjour



Permis de conduire français

Si vous êtes de nationalité française :

- Le recto/verso de votre Carte Nationale d'Identité en cours de validité ou,
- Les 2 pages intérieures de votre passeport en cours de validité où figurent votre Nom et Prénom, ainsi que votre signature ou,
- Le recto/verso de votre permis de conduire français en cours de validité (uniquement s'il s'agit d'un permis de conduire français mis en circulation depuis le 16 septembre 2013).

Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne, de l'Espace économique européen ou de la Suisse :

- Le recto/verso de votre Carte Nationale d'Identité de votre pays d'origine en cours de validité ou,
- Les 2 pages intérieures de votre passeport en cours de validité où figurent votre Nom et Prénom, ainsi que votre signature ou,
- Le recto/verso de votre titre de séjour français en cours de validité.

Si vous êtes de nationalité étrangère (hors UE/EEE/Suisse) :

- Le recto/verso de votre Carte Nationale d'Identité de votre pays d'origine en cours de validité ou,
- Les 2 pages intérieures de votre passeport en cours de validité où figurent votre Nom et Prénom, ainsi que votre signature ou,
- Le recto/verso de votre titre de séjour (carte de séjour française, carte de résident, certificat de résidence algérien) en cours de validité.

Pour tout autre justificatif, veuillez prendre contact avec une Caisse de Crédit Mutuel.

**Nous n'acceptons pas :**

- Les cartes d'identité avec une date de validité expirée,
- Les passeports avec une date de validité expirée,
- Les titres de séjour avec une date de validité expirée,
- Les titres de séjour émis par d'autres pays que la France,
- Les permis de conduire Français mis en circulation avant le 16 septembre 2013,
- Les permis de conduire étrangers.

 Votre avis d'imposition ou justificatif de domicile

Pour souscrire, vous devez habiter en France métropolitaine ou dans les départements et territoires d'outre-mer*.

* Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte, Wallis et Futuna, Polynésie française, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres australes et antarctiques françaises.

Afin de simplifier votre démarche, transmettez-nous les pages de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition. Vous ne disposez pas de ce document ou vous avez déménagé récemment ?

Munissez-vous d'un justificatif de domicile à votre nom, au choix :

- Une facture du fournisseur internet de moins de 3 mois,
- Une facture d'électricité de moins de 3 mois ou un échéancier en cours de validité,
- Une facture d'eau de moins de 3 mois ou un échéancier en cours de validité,
- Une facture de gaz de moins de 3 mois ou un échéancier en cours de validité,
- Une facture du téléphone fixe de moins de 3 mois,
- La dernière quittance de loyer délivrée par un professionnel type agence immobilière ou HLM,
- Le dernier avis de la taxe d'habitation.

**Nous n'acceptons pas :**

- Les factures de téléphone mobile,
- L'avis d'imposition à la taxe foncière,
- Les quittances de loyer manuscrites délivrées par un particulier,
- Les contrats ou attestations d'assurance habitation ou auto,
- Le justificatif de domicile au nom de votre société (compte auto-entrepreneur),
- L'attestation d'hébergement.

Autres éléments nécessaires : **Le contrat Crédit Mutuel – Offre Connect**

Il doit être signé électroniquement grâce au code qui vous sera envoyé par SMS.

 Le virement initial

Une fois votre contrat signé, vous pourrez télécharger l'IBAN de votre nouveau compte. Pour finaliser votre entrée en relation, vous devez effectuer un premier virement de 50 euros depuis un compte ouvert à votre nom et prénom auprès d'un établissement établi dans un État membre de l'Espace économique européen, en Suisse ou au Royaume-Uni.



Dès réception de votre virement et le contrôle des justificatifs communiqués, nous vous confirmerons l'ouverture de votre compte et nous vous adresserons votre carte.